



Conseil économique et social

Distr. limitée
15 janvier 2018
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Cinquante et unième session

9-13 avril 2018

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Organisation des travaux de la session

Note du Secrétariat

1. Le projet d'organisation des travaux de la cinquante et unième session de la Commission de la population et du développement, qui figure en annexe à la présente note, a été élaboré pour faciliter l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour, compte tenu du temps et des services de conférence disponibles. L'ordre du jour provisoire annoté de la session est publié sous la cote [E/CN.9/2018/1](#).
2. Les installations et services mis à la disposition de la Commission lui permettront de tenir deux séances par jour. Les réunions se tiendront de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

* [E/CN.19/2018/1](#).



Annexe

Projet d'organisation des travaux, 9-13 avril 2018

Date/heure

Point de l'ordre du jour/programme/documentation

Lundi 9 avril

- 10 heures-12 heures
1. Élection du bureau
 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation
Ordre du jour provisoire et organisation des travaux (E/CN.9/2018/1 ; E/CN.9/2018/L.1)
 3. Débat général :
 - a) Mesures pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux niveaux mondial, régional et national
 - b) Villes durables, mobilité humaine et migrations internationales
Rapport du Secrétaire général sur les villes durables, la mobilité humaine et les migrations internationales (E/CN.9/2018/2)
Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes de population, axé en particulier sur les villes durables, la mobilité humaine et les migrations internationales (E/CN.9/2018/3)
Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2018/4)
- 12 heures-13 heures Discours liminaire et débat
- 15 heures-18 heures
3. (suite)
Parallèlement à la séance plénière : consultations sur les projets de proposition

Mardi 10 avril

- 10 heures-12 heures
3. (suite)
- 12 heures-13 heures Discours liminaire et débat
- 15 heures-18 heures Consultations sur les projets de résolution
- 15 heures *Dernier délai pour le dépôt des projets de proposition*

Mercredi 11 avril

- 10 heures-13 heures
3. (suite)

		Parallèlement à la séance plénière : consultations sur les projets de proposition
15 heures-16 h 30		Groupe d'experts et débat
16 h 30-18 heures	3.	(<i>suite</i>)
Jeudi 12 avril		
10 heures-13 heures	4.	Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population ¹
		Rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques mondiales (E/CN.9/2018/5)
		Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et le bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2017 : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales) (E/CN.9/2018/6)
	3.	(<i>suite</i>)
15 heures-18 heures		Consultations sur les projets de résolution
Vendredi 13 avril		
10 heures-13 heures	3.	(<i>suite</i>)
		Parallèlement à la séance plénière : consultations sur les projets de proposition
15 heures-18 heures		Décisions relatives aux projets de proposition
	5.	Ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session de la Commission.
		Note du Secrétariat présentant l'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session de la Commission (E/CN.9/2018/L.2)
	6.	Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante et unième session.
		<i>Clôture de la session</i> ²

¹ La note du Secrétaire général sur le projet de cadre stratégique de la Division de la population pour la période 2020-2021 n'est pas disponible pour examen et débat lors de la session en cours de la Commission. Le cadre stratégique est soumis au nouveau budget-programme annuel approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/266, y compris un nouveau cadre de résultats, dont un projet a été proposé à l'annexe III du rapport du Secrétaire général intitulé « Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies : améliorer et simplifier la procédure de planification des programmes et d'établissement du budget » (A/72/492/Add.1). L'élaboration du nouveau plan-cadre devrait être achevée en 2018.

² En application de la décision 2005/213 du Conseil économique et social en date du 31 mars 2005, la Commission, aussitôt après la clôture de sa cinquante et unième session, tiendra la première séance de sa cinquante-deuxième session aux seules fins d'élire le nouveau président et les autres membres du Bureau, conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil.